



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 8 février 2024

Pour la protection et la diversification des modèles agricoles favorisant l’habitation du territoire et la vitalité de nos municipalités : les élu-es du Bas-Saint-Laurent présentent un mémoire au MAPAQ

Rimouski, le 8 février, lors de leur dernière rencontre régulière, les membres de la TREMBSL ont adopté un mémoire en réponse à la Consultation nationale *Agir pour nourrir le Québec de demain*. Le mémoire met en évidence le rôle structurant que représente l’agriculture favorisant l’habitation du territoire et il demande au ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ) de mettre en place des moyens pour protéger et consolider ces modèles agricoles.

La TREMBSL a pu présenter les positions exprimées dans son mémoire au MAPAQ dans le cadre de sa tournée régionale de consultation, tenue aujourd’hui le 8 février à Rimouski. « Nous valorisons les modèles agricoles qui participent à la vitalité et au développement durable de nos territoires ruraux, c’est-à-dire ceux qui contribuent directement à l’économie locale, l’emploi, l’occupation des rangs, le maintien de la fertilité des sols pour les générations futures, l’autonomie alimentaire régionale, la diversification des productions et la mise en valeur des paysages d’exception du Bas-Saint-Laurent », explique Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL.

Dans cet esprit, le mémoire demande au gouvernement d’assurer une vigilance à l’égard des pratiques d’accaparement des terres, en croissance dans la région, qui viennent nuire au développement durable de l’agriculture locale, à la vitalité des territoires et au potentiel d’acquisition des terres par la relève. « Les élu-es sont inquiets. Ce modèle d’affaires vient déstructurer les milieux ruraux et il entraîne de sérieux risques pour l’avenir de l’agriculture favorisant l’habitation du territoire. Il effrite les bénéfices multifonctionnels de l’agriculture pour les territoires où elle se développe. Puisqu’il entraîne une spéculation foncière et une explosion du prix des terres, il engendre des difficultés importantes pour le transfert des fermes », déclare Sylvain Roy, préfet de la MRC de Kamouraska et membre de la TREMBSL.

Pour préserver la vitalité des modèles agricoles favorisant l'habitation du territoire, la TREMBSL demande au MAPAQ de mettre en place des moyens structurants qui permettront de :

- Suivre et mesurer l'impact des modèles d'affaires basés sur l'accaparement spéculatif des terres agricoles.
- Protéger et consolider les modèles agricoles favorisant l'habitation du territoire.
- Soutenir la diversification de modèles de fermes favorisant l'habitation du territoire.

Parmi les moyens structurants proposés, le mémoire fait valoir l'importance de doter le gouvernement d'une connaissance fine et à jour de l'activité agricole sur les territoires. Pour ce faire, il invite le MAPAQ à mettre en place un observatoire du foncier agricole. « Cet observatoire aurait pour mission de diffuser, en temps réel, les transactions effectuées et les prix, ainsi que l'ensemble des partenaires financiers impliqués dans les entreprises agricoles. Il pourrait aussi mettre en place des mécanismes de vérification des transactions et avoir la responsabilité d'effectuer des études pour produire des données probantes qui viendront appuyer la prise de décision et le développement de mesures gouvernementales adaptées », explique Gérald Beaulieu, préfet de la MRC de La Matanie et membre de la TREMBSL.

Le mémoire suggère également de faciliter le morcellement des terres et la construction résidentielle à des fins agricoles. « C'est une mesure qui vise à répondre aux besoins des nouveaux modèles agricoles et à favoriser l'habitation des rangs, notamment dans les secteurs agricoles moins dynamiques », déclare Bertin Denis, préfet de la MRC Les Basques et membre de l'exécutif de la TREMBSL.

« Par la mise en place de tels moyens, le TREMBSL croit que le Québec transmettra un message fort à ses régions, ses MRC et ses municipalités, qui considèrent l'agriculture favorisant l'habitation du territoire comme une richesse collective et comme un choix de société qui doit être réaffirmé dans le cadre de la révision de la LPTAA », déclare Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia et membre de la TREMBSL.

[Pour consulter le mémoire](#)

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour informations : Sophie Duchaine, coordonnatrice
581-246-0438
sduchaine@crdbsl.org